

23

Pour vous renseigner, un numéro ►
ou une adresse internet ►
ou votre centre des finances publiques ►
Déclarez en ligne ou signez votre déclaration
et renvoyez-la à cette adresse

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



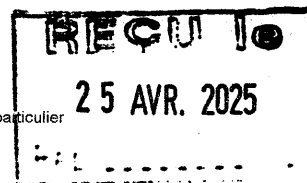
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Date limite	
Internet	30 mai
Papier	21 mai

08 09 40 14 01

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier
sur impots.gouv.fr

SIP OUEST HERAULT
SAID BORD DE MER
9 AVENUE PIERRE VERDIER
CS 10564 34537 BEZIERS



0558-009100-0038-0



POUR DÉCLARER SUR [IMPOTS.GOUV.FR](https://impots.gouv.fr)

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE	SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE
DÉCLARANT 1 C 14 69 517 608 160	N° D'ACCÈS EN LIGNE 9 351 171
DÉCLARANT 2	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE: REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Si vous avez déménagé en 2023, indiquez la date du déménagement et votre adresse exacte (n° appartement, étage) ci-dessous.
SIGNEZ ET RENVOYEZ CETTE DÉCLARATION MÊME SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2023

DATE DU DÉMÉNAGEMENT 2 0 2 3

Adresse N° RUE
au 1^{er} janvier 2024 CODE POSTAL COMMUNE
Appartement N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES
Statut ☐ PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ COLOCATAIRE ☐ HÉBERGÉ GRATUITEMENT NOM DU PROPRIÉTAIRE NOM DU COLOCATAIRE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2024

DATE DU DÉMÉNAGEMENT 2 0 2 4

Adresse actuelle N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE
Appartement N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

ÉTAT CIVIL	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Nom de naissance	THOMAS	
Prénoms	THIBAUT	
Date de naissance	06 02 1958 <i>Corrigez</i>	<i>Corrigez</i>
Lieu de naissance	75 ISSY LES MOULINEAUX	
<i>Corrigez</i>	département commune ou pays si né(e) à l'étranger	département commune ou pays si né(e) à l'étranger
Nom auquel vos courriers seront adressés (<i>nom d'usage sans le prénom</i>)	THOMAS	
<i>Corrigez</i>		
N° téléphone	06 07 04 66 88 <i>Corrigez</i>	<i>Corrigez</i>
Mél	contact@thomas34.fr	
<i>Corrigez</i>		

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le

Si vous souscrivez une déclaration
d'impôt sur la fortune immobilière, cochez ►

☐ OIF

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez ►

☐ OTA

Accédez à votre espace particulier
depuis votre smartphone ►



Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous êtes célibataire

Marié(e) M ☐
Divorcé(e)/séparé(e) D ☐
Pacsé(e)s O ☐

Célibataire C ☐
Veuf(ve) V ☐

Date des changements en 2023

- Mariage X 2 0 2 3 Pacs X 2 0 2 3

N° fiscal de votre conjoint

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2023 B ☐

- Divorce/séparation/rupture de Pacs Y 2 0 2 3

- Décès: déclarant 1 Z 2 0 2 3

déclarant 2 Z 2 0 2 3

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

- Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2023 (ou au 31 décembre 2023 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2023)

et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années

au cours desquelles vous viviez seul L ☐

- Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2023 N ☐

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"

Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2023, remplissait ces conditions P ☐

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1950) et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1950) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant ;
- ou votre conjoint décédé en 2023 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W ☐

- Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1950), remplit ces conditions S ☐

- Vous avez une pension de veuve de guerre G ☐

Si vous viviez seul au 1^{er} janvier 2023 (ou au 31 décembre 2023 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs ou mariage/Pacs en 2023) et si vous avez au moins un enfant, cochez la case T. T ☐

C I PERSONNES À CHARGE EN 2023

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2005 au 31.12.2023) ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G

Année de naissance

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Enfants en résidence alternée ou à charge partagée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2005 au 31.12.2023) ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I

Année de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R

Année de naissance

Nom, prénom, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2023 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2002 au 31.12.2004 ou, s'ils sont ÉTUDIANTS, nés du 1.1.1998 au 31.12.2004

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Monsieur ☐ Madame ☐

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom, prénom

Nom, prénom

Date et lieu de naissance

Date et lieu de naissance

Indiquez l'adresse de votre enfant si elle est différente de la vôtre pour ne pas être imposé à la taxe d'habitation

N° / Rue

N° / Rue

CP / Commune

CP / Commune

INFORMATIONS

Si vous disposez de comptes à l'étranger,

veuillez renseigner le formulaire spécifique 3916-3916BIS, et la déclaration 2047 si vous percevez des revenus de sources étrangères.

COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez **obligatoirement** un RIB.

BIC PSSTFRPPPAR IBAN FR2120041000010XXXXXXXXX2073

Ces coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Traitements, salaires	déclarant 1	déclarant 2	1 ^{er} pers. à charge	2 ^e pers. à charge
Traitements et salaires				
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs				
Corrigez si le montant est inexact	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Heures supplémentaires et jours RTT exonérés				
Corrigez si le montant est inexact	1GH	1HH	1IH	1JH
Pourboires exonérés	1PB	1PC	1PD	1PE
Prime de partage de la valeur exonérée				
Corrigez si le montant est inexact	1AD	1BD	1CD	1DD
En cas de majoration du seuil d'exonération	1AV cochez ☐	1BV cochez ☐	1CV cochez ☐	1DV cochez ☐
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Autres revenus imposables chômage, préretraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère				
Corrigez si le montant est inexact	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels	1AK	1BK	1CK	1DK

Pensions, retraites, rentes	déclarant 1	déclarant 2	1 ^{er} pers. à charge	2 ^e pers. à charge
Pensions, retraites et rentes	23 563			
Corrigez si le montant est inexact	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AI	1BI	1CI	1DI
Pensions d'invalidité				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

Rentes viagères à titre onéreux	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance				
Rentes perçues				
Corrigez si le montant est inexact	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS Si un montant prérempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus		
- versements effectués avant le 27.9.2017 :	• produits soumis au prélèvement libératoire	2DH
	• autres produits	2CH
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 : total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW	2UU	
• produits imposables à 7,5 % correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €		2VV
• produits imposables à 12,8 % correspondant aux primes excédant 150 000 €		2WW
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans		
- versements effectués avant le 27.9.2017 :	• produits soumis au prélèvement libératoire	2XX
	• autres produits	2YY
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017		2ZZ
Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème	4 395	2DC
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME		2FU
Autres revenus distribués et assimilés		2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	615	2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons		2TT
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME		2TQ
Produits des plans d'épargne retraite - sortie en capital		2TZ
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible		2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème	5 010	2BH
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible		2DF
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %		2DG
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS		2DI
Frais et charges déductibles si option barème		2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	616	2AB
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	642	2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire		2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières 2OP cochez ☒

La case 2OP est précochée car vous avez opté, l'an dernier, pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers. Si vous ne modifiez rien, cette option sera reconduite automatiquement.

Si vous ne souhaitez pas opter pour l'imposition au barème cette année, vous devez cocher.



Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15000 € 4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse
Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044
Revenus fonciers imposables 4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL
Déficit imputable: sur les revenus fonciers 4BB sur le revenu global 4BC
Déficits antérieurs non encore imputés 4BD
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2024 4BN cochez Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ cochez

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES
CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE 11 282 6DE
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 6EM
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires
Épargne retraite
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) déductibles du revenu global 6NS déclarant 1 6NT déclarant 2 6NU pers. à charge
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées 6RS 6RT 6RU
Plafond de déduction pour information 16 394
Corrigez si le montant est inexact 6PS 6PT 6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint 6QR cochez Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2023 6QW cochez
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 du CGI 6OS 6OT 6OU
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires 6QS 6QT 6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT
Dons versés à des organismes établis en France
Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €) 7UD
Dons versés du 15.9 au 31.12.2023 pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 1000 €) 7UJ
Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF
Services à la personne, emploi à domicile
Dépenses d'emploi à domicile Si ce montant est inexact, corrigez case 7DB 7DB
Vous devez détailler en page 1 de la 2042 RICI le montant correspondant à chaque type de dépenses d'emploi à domicile
Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, CESU préfinancé,...) Si ce montant est inexact, corrigez case 7DR 7DR
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL
Vous avez employé directement pour la première fois en 2023 un salarié à domicile 7DQ cochez
Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG cochez

Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RICI.
Avance de 60 % de réductions et crédits d'impôt versée en début d'année sur votre compte bancaire 135
En cas de mariage ou de pacs en 2023, indiquez le montant de l'avance perçue par votre conjoint

8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS
Prélèvement à la source déjà payé: déclarant 1 6 960 déclarant 2 1^{er} pers. à charge 2^e pers. à charge
- retenue à la source sur les salaires et pensions 8HV 8IV 8JV 8KV
Corrigez si le montant est inexact 8HW 46 752 8IW 8JW 8KW
- acomptes d'impôt sur le revenu 8HX 26 836 8IX 8JX 8KX
- acomptes de prélèvements sociaux
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu:
- impôt sur le revenu 8HY 8IY 8JY 8KY
- prélèvements sociaux 8HZ 8IZ 8JZ 8KZ
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 8TK
Non-résidents: retenue à la source en France joignez l'annexe n° 2041E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA 8TA
Plus-values en report d'imposition non expiré Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT 8UT
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif Conv. internationales, org. internationaux, missions diplomatiques ou consulaires 8FV cochez
Contrats de capitalisation ou d'assurance-vie souscrits à l'étranger joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8TT cochez
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8UU cochez

INFORMATIONS CONNUES DE L'ADMINISTRATION
Les informations dont l'administration a connaissance à ce jour au titre de 2023 sont imprimées ci-dessous dans la limite de l'espace disponible.
Vérifiez et complétez le cas échéant votre déclaration sur impots.gouv.fr.
PENSIONS RETRAITES
PENSIONS ET RETRAITES - DECLARANT 1 - TOTAL: 23 563 **CHARGES ET DEPENSES** CSG déductible 11 282
mh agirc arcco: 14 504
retenue à la source déjà payée: 4 477
carsat languedoc roussillon: 8 209
retenue à la source déjà payée: 2 461
securite sociale des travailleurs independants: 850
retenue à la source déjà payée: 22
REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER
LIGNE 2DC: 4 395
LIGNE 2TR: 615
LIGNE 2BH: 5 010
LIGNE 2AB: 616
LIGNE 2CK: 642

M2042K V1.8 07032024 11